

Vendredi 24 janvier  
Dès 8h45

Centre Pierre-Péladeau  
300 Maisonneuve Est

Entrée libre

# La série dialogue

## Programme

- 8h45** Accueil des invités
- 9h** Mot de bienvenue
- 9h15** **Solange Lefebvre**  
*Les religions dans l'arène publique : un obstacle au dialogue?*
- 9h35** **Arash Abizadeh**  
*L'État tolérant et laïc face au monde symbolique : la mentalité médiévale cachée derrière la charte des valeurs*
- 9h55** **Pierre Anctil**  
*Agir sur la diversité culturelle au Québec : une réflexion menée en l'absence de fondements expérimentiels concrets*
- 10h15** Période de questions
- 10h35** Pause
- 10h50** **Daniel Salée**  
*Vivre après Bouchard-Taylor : éléments pour une analyse des émois identitaires actuels des Québécois*
- 11h10** **Christian Nadeau**  
*L'âge adulte de la démocratie. Solidarité et délibération*
- 11h30** Période de questions
- 11h45** **Conférence de clôture : Michel Venne**  
*Exigences, conditions et limites du dialogue démocratique dans les sociétés fragmentées*



### **Arash Abizadeh**

*L'État tolérant et laïc face au monde symbolique : la mentalité médiévale cachée derrière la charte des valeurs*

Le débat public actuel au Québec sur la laïcité souffre d'une sorte d'amnésie concernant la genèse historique de l'État moderne, laïc et tolérant. Le dépassement des régimes très intolérants et de persécution de l'Europe du Moyen Âge tardif et du début de l'époque moderne a été grandement facilité par trois développements importants. Tout d'abord, les Européens ont appris que l'ordre et la cohésion sociale sont menacés moins par la diversité que par l'intolérance de la diversité. Deuxièmement, ils ont commencé à faire la distinction entre deux sens de la publicité: la visibilité et la représentativité. Troisièmement, l'hypothèse voulant que la signification des symboles (et en particulier des symboles religieux) soit objectivement déterminée a été remplacée par l'idée que les symboles se déterminent de manière intersubjective par convention. La charte de la laïcité proposée nous renvoie à une mentalité médiévale sur les trois points.



### **Pierre Anctil**

*Agir sur la diversité culturelle au Québec : une réflexion menée en l'absence de fondements expérimentiels concrets*

L'interculturalisme et la laïcité sont deux éléments d'une même interrogation fondamentale sur la diversité culturelle, souvent menée dans le Québec d'aujourd'hui d'une manière purement abstraite et conceptuelle. Une des raisons principales de ce détachement apparent est que la multiplicité culturelle et le pluralisme religieux n'ont pas fait partie de l'expérience historique des francophones jusqu'à très dernièrement. Même à Montréal, où d'importantes vagues migratoires se sont manifestées dès la première décennie du XXe siècle, les «Canadiens-français» ont longtemps repoussé en marge de leur espace social toutes les formes de complexité et de métissage culturels. Il aura fallu la loi 101, et l'obligation pour les immigrants allophones d'envoyer leurs enfants dans des écoles francophones, pour que des formes nouvelles de diversité soient accueillies dans les institutions et les milieux de vie de la majorité - surtout après 1985. L'unanimité culturelle et l'incompréhension face à certains aspects de la diversité religieuse en milieu urbain - par exemple les Juifs hassidiques à Outremont - font que les francophones jugent souvent la situation présente en l'absence de connaissances objectives et de contacts fréquents avec les minorités. La propension à traiter de ces questions sans balises expérimentielles, et en refusant parfois les accommodements qu'offrent des rapports sociaux plus soutenus, mènent le débat sur la diversité à un cul-de-sac idéologique et alimentent des formes de radicalisation dommageables pour la paix sociale. Le conférencier montrera de plus comment certains auteurs, sous couvert de défendre l'interculturalisme et la laïcité, font en réalité la promotion de la culture «canadienne-française» - comme dans le cas du crucifix à l'Assemblée nationale - ou proposent un agenda politique où se trouve affirmé avant tout les droits collectifs de la majorité.



### **Solange Lefebvre**

*Les religions dans l'arène publique : un obstacle au dialogue?*

Les récentes années au Québec donnent-elles raison à Richard Rorty qui, dans un célèbre essai, tentait de démontrer à quel point la religion était un « Conversation-stopper » (dans *Philosophy and Social Hope*)? Tout dépend du point de vue évidemment. Pour qui la religion est-elle un obstacle au dialogue? Dans quelles circonstances et selon quelles conditions? La manière dont un débat public est conduit importe. S'appuie-t-il sur une solide culture historique et religieuse, ou renvoie-t-il à des convictions et des peurs plus ou moins bien formulées? Comment l'étranger est-il représenté dans ce discours? La religion peut-elle faire partie de la discussion publique et, plus largement, constitue-t-elle un apport au vivre-ensemble?



### **Christian Nadeau**

*L'âge adulte de la démocratie. Solidarité et délibération*

Dans une société comme la nôtre, les choix collectifs sont souvent effectués sans réelle participation de la population. Or, une véritable responsabilité collective exige que la démocratie ne soit pas seulement réduite à des activités de délégation de pouvoirs ou à des formes de protestations. En d'autres termes, la démocratie doit se vérifier au-delà de la délégation des responsabilités et au-delà des formes de protestations devant les décisions prises par des instances politiques. Cela suppose donc une nouvelle manière de penser à la fois le rôle des institutions et notre compréhension même du rôle de la solidarité, ce qui devrait se vérifier à la fois au sein de l'État et au sein des instances politiques de la société civile.



### **Daniel Salée**

*Vivre après Bouchard-Taylor : éléments pour une analyse des émois identitaires actuels des Québécois*

L'appel à «concilier diversité, pluralité et équité» participe d'un désir louable qu'endosse d'emblée toute personne de bonne volonté soucieuse de paix sociale et d'accomplissement démocratique. Ce vœu normatif tourne à vide cependant s'il ne s'accompagne pas au préalable d'une analyse franche et sans complaisance des écueils sociétaux qui restreignent aujourd'hui les possibilités du vivre ensemble. En effet, pour en arriver à «concilier diversité, pluralité et équité», encore faut-il bien saisir et chercher à abattre les obstacles qui se dressent devant cet objectif. Pourquoi, alors même qu'il est pourtant inscrit en filigrane de nos constitutions et de nos lois depuis plusieurs décennies, ne parvenons-nous pas à le traduire en acte? Pourquoi sa mise en œuvre semble-t-elle encore inachevée ou toujours à refaire? Prenant comme toile de fond la controverse québécoise des accommodements raisonnables et ses suites, le texte que je propose en contribution à la série DIALOGUE de la Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes vise principalement à répondre à cette question. L'analyse met en relief un certain nombre de dynamiques de pouvoir et de réalités systémiques (le racisme, l'eurocentrisme des normes sociétales québécoises, les impératifs de l'économie politique internationale) dont l'action combinée constitue une force d'inertie importante qui s'oppose à la réalisation d'un vivre ensemble harmonieux capable de transcender les différences ethnoculturelles constitutives de nos sociétés. Faire l'économie de cette analyse c'est vouer à l'échec toute tentative de «concilier diversité, pluralité et équité».



### **Conférence de clôture**

#### **Michel Venne**

*Exigences, conditions et limites du dialogue démocratique dans les sociétés fragmentées*

Sous l'effet du vieillissement accéléré de la population, des nouvelles technologies de la communication et, notamment, de la montée des inégalités sociales, les sociétés comme la société québécoise se fragmentent. Non seulement sont-elles désormais pluralistes sur le plan culturel et identitaire, mais aussi sur le plan social. Ces sociétés fragmentées sont plus difficiles à gouverner. Elles le sont d'autant plus que les individus qui les composent sont plus instruits, plus informés et plus autonomes qu'autrefois, grâce à l'accès à la connaissance mais aussi par l'effet de l'État providence qui a libéré les individus des risques de l'ignorance, de la maladie et de la pénurie. La constitution de majorités parlementaires est devenue plus difficile et cela dans un contexte de déclin de la participation électorale. Dans ce contexte, que devient la démocratie? Elle doit changer, en intégrant divers mécanismes de participation citoyenne, mettant en avant la participation sociale et la participation publique pour éclairer et encadrer les processus de décision entre les élections. Ces mécanismes ne peuvent fonctionner autrement que par l'animation d'un dialogue continu. S'appuyant sur les dix années d'expérience et de recherches de l'Institut du Nouveau Monde, Michel Venne va discuter des exigences du dialogue démocratique dans le contexte de sociétés fragmentées, des conditions de réussite mais aussi des limites qui sont les siennes.